



UNIVERSIDADES DE ANDALUCÍA
PRUEBAS DE ACCESO A LA UNIVERSIDAD
MAYORES DE 25 AÑOS
Convocatoria 2006

PRIMERA PARTE
Ejercicio: **LENGUA**
EXTRANJERA
FRANCÉS

INSTRUCCIONES:

a) Duración: **1 hora**
b) Puntuación: Traducción (corrección léxica y adecuación morfosintáctica) **hasta 7 puntos**. Aspectos textuales y formales **hasta 3 puntos**.

Des vacances humanitaires

Il y a ceux qui se dorment sur la plage et ceux qui partent en vacances humanitaires. C'est le choix que font une centaine de cadres* chaque année. Pour mettre leurs compétences au service d'une ONG sans démissionner, deux options : le congé de solidarité internationale et le congé solidaire.

Les congés de solidarité internationale permettent à tout salarié présent depuis un an dans une entreprise de suspendre son contrat de travail – au maximum six mois – pour une mission auprès d'une des 140 associations agréées.

« Pour travailler dans l'humanitaire, il ne suffit pas d'avoir des convictions, prévient Jean-Paul Elmassian, de la Croix-Rouge. Il faut aussi être un technicien à la pointe de son métier. »

L'association Congé Solidaire propose une autre formule de vacances utiles, plus souple et plus modeste: le salarié prend quinze jours de congé** et l'entreprise finance son départ. C'est l'option qu'a choisie Marine, consultante chez Princewater-house. Elle est partie enseigner la comptabilité à des routiers kosovars. À son retour, elle a convaincu six autres collaborateurs, qui sont à leur tour partis, soit seuls, soit en équipe. Prochaine mission: l'animation sportive d'un champ de réfugiés en Tanzanie.

Magalie Claustres, *L'Express*, 16 septembre 2005 (texte adapté)

* personnes qui ont des fonctions de direction dans une entreprise

** permission de s'absenter du travail, vacances